



DÉCISION  
Décision concernant l'octroi d'un mandat  
spécial à Madame Emilie RABETEAU

N° 27233

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L3221-2, L3221-3, L3221-4 et L3221-5;  
Vu la délibération n°12 du conseil communautaire du 27 juin 2024 relative à la délégation du conseil communautaire au Président pour accorder des mandats spéciaux aux élus communautaires;  
Vu le décret n°2006-756 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de régime des élus occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat;

CONSIDÉRANT que le Code général des collectivités territoriales prévoit que les Mandats de Président, Vice-Président et conseillers communautaires doivent être au remboursement des frais que nécessitera l'exécution des mandats spéciaux;  
CONSIDÉRANT que le déplacement de Madame Emilie RABETEAU à GAGLIANICO (15) nécessite l'octroi d'un mandat spécial dans les conditions définies par la délibération suscitée;

DÉCISION

Article 1 : De confier le caractère de mandat spécial au déplacement de Madame Emilie RABETEAU au Colloque portant sur « les Fonds européens » organisé par la Région Nouvelle Aquitaine au Palais des Congrès ARCADIAN (16) le 07 octobre 2025

Article 2 : D'autoriser à l' élu concerné le remboursement des frais réellement occasionnés pour l'exécution du mandat spécial sur présentation de l'intégralité des justificatifs de dépenses exposés;

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa date de publication;

Article 4 : Préparer le directeur général des services et Monsieur le trésorier sont chargés d'exécuter en ce qui concerne de l'exécution de la présente décision

Fait à Limoges,

Signé électroniquement le 25/09/2025

Document communiqué en vertu de la loi n° 2015-912 du 7 août 2015  
Révisé le 25/09/2025



## DÉCISION

# Décision concernant l'octroi d'un mandat spécial à Madame Emilie RABETEAU

1 DOCUMENT - Publié le 25 Septembre 2025



27233.pdf  
(.pdf, 235,5 Ko)



TÉLÉCHARGER